

## DÉLIBÉRATION

### du conseil d'administration de l'université Bretagne Sud

Séance du 4 juillet 2022

#### Délibération n°2022-049 : Inscription d'une recette fléchée liée à l'opération CYBERUS

Le conseil d'administration,

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (décret GBCP) ;

Vu le recueil des règles budgétaires des organismes ;

Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité des suffrages exprimés, les dispositions relatives aux recettes fléchées dans le cadre de l'opération « CYBERUS ».

Membres en exercice : 29

Membres présents : 16

Membres représentés : 7

Suffrages exprimés : 23

- Pour : 23

- Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : Décision de la présidente du 13 mai 2022 relative à la création d'une recette fléchée liée à l'opération CYBERUS

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 18 juillet 2022

#### Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

[sasj@listes.univ-ubs.fr](mailto:sasj@listes.univ-ubs.fr)

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

